



CONSEIL COMMUNAL

Jeudi 23 mars 2017 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

REPORT / SUPPRESSION DES POINTS SUIVANTS :

DEPARTEMENT DES RELATIONS HUMAINES

PERSONNEL

31. Conditions de nomination du Directeur général: projet de règlement : **ce point est reporté.**

DEPARTEMENT DE GESTION FINANCIERE

RECETTES ORDINAIRES

43. Stationnement: règlement-redevance: **ce point est retiré.**

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS :

55.2 Non à l'abolition du secret professionnel des Assistants Sociaux: motion (Mme B. Baland, Cheffe de groupe Ecolo)

55.3 Composition des cabinets des membres du Collège. (Mme F. Kinet, Conseillère communale indépendante)

55.4 La politique de l'eau au niveau local (M. F. Martin, Conseiller communal PS)